

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal

N° : R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue  
du Havre, en les ville et district de Montréal,  
province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »)

**AFFIDAVIT**

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice exécutive, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande relative à l'Étape E* » (ci-après « **Demande** »), ainsi que dans les pièces déposées au soutien de cette dernière, lesquelles sont énoncées à la liste révisée des pièces datée du 29 septembre 2023 (ci-après « **Pièces** »);
3. Les faits contenus dans la Demande et les Pièces ont été fournis par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte d'Énergir, à l'exception des éléments de nature juridique traités dans les Pièces, dont notamment :
  - a) Gaz Métro-12, Document 5 (B-0929), section 1
  - b) Gaz Métro-13, Document 1 (B-0947), réponses 1.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2, 2.4, 2.4.1
  - c) Gaz Métro-13, Document 11 (B-0952), réponses 1.1, 1.1.1, 1.1.2
  - d) Gaz Métro-13, Document 12 (B-0965), réponses 1.1, 2.1, 2.2, 2.4.1, 2.5, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 4.1.1, 4.2
4. J'atteste que ces faits allégués dans la Demande et les Pièces (à l'exception des éléments de nature juridique) sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques;
5. Par la présente, j'accepte et adopte, pour le compte d'Énergir, les Pièces.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Saint-Adolphe d'Howard, le 16 octobre 2023.

*Caroline Dallaire*

**CAROLINE DALLAIRE**

**AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT** devant moi, par moyen technologique,  
à Montréal, ce 16<sup>e</sup> jour d'octobre 2023

*M Beauvais*

Mélanie Beauvais  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

